

Décision portant composition des instances de dialogue social (CSA, CPE, CPPANT) de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2 et L953-6 ;
Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L211-1 à L216-3 ;
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 11 ;
Vu le décret n°99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 19 ;
Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;
Vu le décret n°2023-106 du 16 février 2023 relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
Vu la délibération n°2022-44 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux du 12 mai 2022 portant création du comité social d'administration de l'université de Bordeaux et fixant les parts respectives de femmes et d'hommes au sein de ce comité ;
Vu la décision du président de l'université de Bordeaux du 09 décembre 2022 portant proclamation des résultats pour les élections des représentants des personnels au sein des instances de dialogue social (CSA, CPE, CPPANT) de l'université de Bordeaux ;
Vu la délibération n°2023-02 du conseil d'administration du 03 février 2023 portant désignation des représentants des collèges A et B du conseil d'administration appelés à siéger à la commission paritaire d'établissement de l'université de Bordeaux ;
Vu la délibération n°2026-11 du conseil d'administration du 12 février 2026 portant désignation des élus usagers du conseil d'administration pour siéger au comité social d'administration et ses formations élargies aux usagers ;
Vu le tirage au sort en conseil d'administration du 9 avril 2026 des représentants des collèges A et B du conseil d'administration appelés à siéger à la commission paritaire d'établissement de l'université de Bordeaux ;

Le président de l'université de Bordeaux

DECIDE

Article 1. Composition du comité social d'administration et des formations spécialisées

Dans le cadre des scrutins du 1er au 8 décembre 2022 organisés en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein du comité social d'administration (CSA), de l'université de Bordeaux, le comité social d'administration, sa formation spécialisée et les formations spécialisées de site sont composées de la façon suivante :

Article 1.1. CSA – Formation plénière

Représentants de l'administration :

- ◆ Président de l'université de Bordeaux, ou son représentant
- ◆ Responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
- ◆ Représentants de l'établissement exerçant des fonctions de responsabilités et concernées ou projets de textes soumis à l'avis du comité social d'administration siégeant en formation plénière ;

Représentants du personnel :

Listes	Représentants	
UNSA Education	1. BOUVRET PIERRE (H)	Titulaire
	2. TROSSAT-MAGNIN CLAUDINE (F)	Titulaire
	3. HANQUIEZ VINCENT (H)	Titulaire
	4. BERT LINDA (F)	Suppléant
	5. GENESTE EMMANUEL (H)	Suppléant
	6. CHAINEAUD CHRISTEL (F)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. CHRISTOPHE LUDIVINE (F)	Titulaire
	2. RIBARDIERE ARNAUD (H)	Titulaire
	3. JELLOUL NADIA (F)	Titulaire
	4. NZIYUMVIRA ALPHONSE (H)	Suppléant
	5. MARTIN GABRIELLE (F)	Suppléant
	6. GRANET BENOIT (H)	Suppléant
SGEN CFDT RECHERCHE	1. DUBOIS JEAN-MARC (H)	Titulaire
	2. GARDERE ELIZABETH (F)	Titulaire
	3. MARCHES EMILIE (F)	Suppléant
	4. COLLA DOMINIQUE (F)	Suppléant
FSU	1. CZAJKOWSKI SERGE (H)	Titulaire
	2. GOYER KARINE (F)	Titulaire
	3. MAGENDIE ELISABETH (F)	Suppléant
	4. GAUDON MANUEL (H)	Suppléant

Le président de l'université de Bordeaux peut, à son initiative ou à la demande des membres titulaires de l'instance concernée, convoquer des experts afin qu'ils soient entendus sur un point inscrit à l'ordre du jour.

Article 1.2. CSA – Formation spécialisée

Représentant de l'administration :

- ◆ Président de l'université de Bordeaux, ou son représentant
- ◆ Responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
- ◆ Représentants de l'établissement exerçant des fonctions de responsabilités et concernées ou projets de textes soumis à l'avis du comité social d'administration siégeant en formation plénière ;

Représentants du personnel :

Listes	Représentants	
UNSA Education	1. TROSSAT Claudine (F)	Titulaire
	2. BOUVRET Pierre (M)	Titulaire
	3. BERT Linda (F)	Titulaire
	4. CATTIAUX Jennifer (F)	Suppléant
	5. GODARD Pascale (F)	Suppléant
	6. ROUYERE Valérie (F)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. NZIYUMVIRA ALPHONSE (M)	Titulaire
	2. RIBARDIERE ARNAUD (M)	Titulaire
	3. GRANET BENOIT (M)	Titulaire
	4. CHAGNAUD ELODIE (F)	Suppléant
	5. CAPDEVILLE CECILE (F)	Suppléant
	6. LUBAC BERTRAND (M)	Suppléant
SGEN CFDT RECHERCHE	1. AZEMA LAURENT (M)	Titulaire
	2. DUBOIS JEAN-MARC (M)	Titulaire
	3. GARCIA ADELYNE (F)	Suppléant
	4. RIO HELENE (F)	Suppléant
FSU	1. CZAJKOWSKI SERGE (M)	Titulaire
	2. GAUDON MANUEL (M)	Titulaire
	3. BOIRON VERONIQUE (F)	Suppléant
	4. LACOSTE ERIC (M)	Suppléant

Le président de l'université de Bordeaux peut, à son initiative ou à la demande des membres titulaires de l'instance concernée, convoquer des experts afin qu'ils soient entendus sur un point inscrit à l'ordre du jour.

Article 1.3. CSA – Formation spécialisée de site – Site de Carreire

Représentant de l'administration :

- ◆ Président de l'université de Bordeaux, ou son représentant
- ◆ Responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
- ◆ Représentants de l'établissement exerçant des fonctions de responsabilités et concernées ou projets de textes soumis à l'avis du comité social d'administration siégeant en formation plénière ;

Représentants du personnel :

Listes	Représentants	
UNSA Education	1. CATTIAUX Jennifer (F)	Titulaire
	2. BITEAU Nicolas (M)	Titulaire
	3. FAUGERE Angélique (F)	Titulaire
	4. LALANNE Magalie (F)	Titulaire
	5. MASSIERE Jessica (F)	Suppléant
	6. LEVEQUE Frédérique	Suppléant
	7. NEAUD Véronique (F)	Suppléant
	8. ROUZEAU Nathalie (F)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. AVENTIN GUY (H)	Titulaire
	2. EL HAMRANI DOUNIA (F)	Titulaire
	3. NAULIN JEROME (M)	Titulaire
	4. HAMONET BARBARA (F)	Suppléant
	5. ANGEL VINCENT (M)	Suppléant
	6. PICHARD CHRISTELLE (F)	Suppléant
SGEN CFDT RECHERCHE	1. AZEMA LAURENT (M)	Titulaire
	2. DUBOIS JEAN-MARC (M)	Titulaire
	3. RIO HELENE (F)	Suppléant
	4. DECAMPS GREG (M)	Suppléant
FSU	1. BOUVIER GHISLAINE	Titulaire
	2. Non désigné	Suppléant

Article 1.4. CSA – Formation spécialisée de site – Site de Pessac

Représentant de l'administration :

- ◆ Président de l'université de Bordeaux, ou son représentant
- ◆ Responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
- ◆ Représentants de l'établissement exerçant des fonctions de responsabilités et concernées ou projets de textes soumis à l'avis du comité social d'administration siégeant en formation plénière ;

Représentants du personnel :

Listes	Représentants	
UNSA Education	1. CHAINEAUD Christel (F)	Titulaire
	2. GUILLOT Laurence (F)	Titulaire
	3. LOPEZ Sylvia (F)	Titulaire
	4. GENESTE Emmanuel (H)	Titulaire
	5. BARON Marie-Françoise (F)	Suppléant
	6. LACOSTE David (H)	Suppléant
	7. THERON MARLENE (F)	Suppléant
	8. CLERANDEAU Christelle (F)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. CHASLE CAMILLE (F)	Titulaire
	2. CHAGNAUD ELODIE (F)	Titulaire
	3. COURONEAU-MORTREUIL VINCENT (M)	Titulaire
	4. CIGRAND DAVID (M)	Suppléant
	5. BRILLAND XAVIER (H)	Suppléant
	6. ROUX FREDERIC (H)	Suppléant
SGEN CFDT RECHERCHE	1. COLLA DOMINIQUE (F)	Titulaire
	2. SANDRE OLIVIER (M)	Titulaire
	3. MOULIN ANNE (F)	Suppléant
	4. GARDERE ELISABETH (F)	Suppléant
FSU	1. LACOSTE ERIC (M)	Titulaire
	2. KROMM FRANCOIS-XAVIER (H)	Suppléant

Article 1.5. CSA – Formation spécialisée de site – Site de Talence

Représentant de l'administration :

- ◆ Président de l'université de Bordeaux, ou son représentant
- ◆ Responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines
- ◆ Représentants de l'établissement exerçant des fonctions de responsabilités et concernées ou projets de textes soumis à l'avis du comité social d'administration siégeant en formation plénière ;

Représentants du personnel :

Listes	Représentants	
UNSA Education	1. ROUYERE Valérie (F)	Titulaire
	2. DEHAIL Olivier (H)	Titulaire
	3. MICAS Laëtitia (F)	Titulaire
	4. PECASTAINGS Gilles (H)	Suppléant
	5. DUCHENE Richard (H)	Suppléant
	6. BERTRAND Olivier (H)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. BALANA ARTHUR (M)	Titulaire
	2. PETAUX AMALIA (F)	Titulaire
	3. LHYVERNAY MARIELLE (F)	Titulaire
	4. PIGANEAU CAROLE (F)	Suppléant
	5. JELLOUL NADIA (F)	Suppléant
	6. MOUSSAOUI SAM (M)	Suppléant
SGEN CFDT RECHERCHE	1. GARCIA ADELYNE (F)	Titulaire
	2. MARCHES EMILIE (F)	Titulaire
	3. GRANDET SOPHIE (F)	Suppléant
	4. Non désigné	Suppléant
FSU	1. MAGENDIE ELISABETH (F)	Titulaire
	2. GOYER KARINE (F)	Titulaire
	3. TEYSSIER EMELINE (F)	Suppléant
	4. ARVIEU CORINNE (F)	Suppléant

Article 1.6. Représentants des usagers au sein des formations du CSA

Les formations du comité social d'administration peuvent se réunir en formation élargie aux représentants des usagers pour l'examen des questions mentionnées aux articles 73 et 74 du décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 :

Inter'Assos : Bouge ton campus	1. GARDET PAUL (M)	Titulaire
	2. ARREGLE AINHOA (F)	Suppléant
Le poing levé : une liste révolutionnaire pour la Palestine, contre l'extrême droite et la précarité	1. MERZOUKI OBAIDA (M)	Titulaire
	2. M'BOW FEKAM (F)	Suppléant
UNEF - Union Etudiante pour université accessible, démocratique, féministe et contre l'extrême droite	1. BERRE SUZON (F)	Titulaire
	2. AUTIN—BERNAT LUCAS (M)	Suppléant

Article 2. Composition de la commission paritaire d'établissement

La commission paritaire d'établissement comprend en nombre égal des représentants de l'établissement et des représentants du personnel. Elle a des membres titulaires et un nombre égal de membres suppléants.

Dans le cadre des scrutins du 1er au 8 décembre 2022 organisés en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein de la commission paritaire d'établissement, de l'université de Bordeaux, la commission paritaire d'établissement est composée de la façon suivante :

Article 2.1. En qualité de représentants de l'administration

	Représentants titulaires
Représentants titulaires de l'administration	1. LEWIS DEAN (M)
	2. GOGLIO GRAZIELLA (F)
	3. DE MARCILLAC GERAUD (H)
	4. CELABE MARIE-BEATRICE (F)
	5. LECROART PASCAL (M)
	6. BERTILE VERONIQUE (F)
	7. TEISSANDIER DENIS (M)
	8. BLANC XAVIER (M)
	9. COMBEAU PASCAL (M)
	10. FLOCH EMMANUELLE (F)
	11. PINAUD HELENE (F)
	12. BOBIS JEAN-LUC (M)
	13. CARCAILLON CEDRIC (M)
	14. PLETINCKX ANNE (F)
	15. BAILLY GAELLE (F)
	16. BERTIN ELISABETH (F)

	Représentants titulaires
	17. BERTRAND CAROLINE (F)
	18. BENEJAT MURIELLE (F)
	19. ARNAUDON MARC (M)
	20. JOMAA WAHBI (M)
	21. COHEN ANNIE (F)

	Représentants suppléants
Représentants suppléants de l'administration	1. MULLER BERNARD (M)
	2. MACAIRE SIMON (M)
	3. GALAND EMMANUEL (M)
	4. GUY CELINE (F)
	5. LEBOUVIER LAURENT (M)
	6. CAILLAUD JOCELYN (M)
	7. HORSEY CAMILLE (F)
	8. GRALL LAURETTE (F)
	9. CHASSAING VERONIQUE (F)
	10. BRAQUESSAC MAUREEN (F)
	11. QUEMARD LAURENCE (F)
	12. BEY ROMAIN (M)
	13. DICKEL SANDRINE (F)
	14. MENDEZ FABIEN (M)
	15. ASTIEN FLORENCE (F)
	16. POUMEYROL JEROME (M)
	17. BERTIN THOMAS (M)
	18. OUDOT VALERIE (F)
	19. ROSSIGNOL AURELIE (F)
	20. MOREAU VALERIE (F)
	21. DARNIS PHILIPPE (M)

- ◆ **Secrétaire** : Mme Christelle AUXEMERY
- ◆ **Secrétaire Adjoint** : désigné par les représentants du personnel à chaque séance

Article 2.1. En qualité de représentants du personnel

◆ **Groupe ITRF Catégorie A**

Listes	Représentants	
SNPTES UNSA	1. MILOCHAU ALEXANDRA (F)	Titulaire
	2. GAITAN JULIEN (H)	Titulaire
	3. CAZERES VALERIE (F)	Suppléant
	4. PECOSTE CHRISTIAN (H)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. JASPARD-VINASSA BEATRICE (F)	Titulaire
	2. RIBARDIERE ARNAUD (H)	Suppléant

◆ **Groupe ITRF Catégorie B**

Listes	Représentants	
SNPTES UNSA	1. FAUGERE ANGELIQUE (F)	Titulaire
	2. LACOSTE DAVID (H)	Titulaire
	3. BICHON SANDRINE (F)	Suppléant
	4. DELGAL PHILIPPE (H)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. COURONEAU VINCENT (H)	Titulaire
	2. BOUTIN AZRIEL ANDREE (F)	Suppléant

◆ **Groupe ITRF Catégorie C**

Listes	Représentants	
SNPTES UNSA	1. FERRANDO ANNA-MARIE (F)	Titulaire
	2. COLOMBIE BRUNO (H)	Titulaire
	3. JOLIVET VANESSA (F)	Suppléant
	4. DUTREIL FREDERIC (H)	Suppléant
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. HAMONET BARBARA (F)	Titulaire
	2. BEGASSE POL (H)	Suppléant

◆ **Groupe AENES Catégorie A**

Listes	Représentants	
A&I UNSA	1. BAL-VILLET SYLVIE (F)	Titulaire
	2. LAFEUILLADE PASCAL (H)	Titulaire
	3. MARININI NICOLAS (H)	Suppléant
	4. LOUVET KRYSTELLE (F)	Suppléant

◆ **Groupe AENES Catégorie B**

Listes	Représentants	
A&I UNSA	1. GONDONNEAU ISABELLE (F)	Titulaire
	2. TURNER SOPHIE (F)	Titulaire
	3. LAMY ISABELLE (F)	Suppléant
	4. LEFFET CECILE (F)	Suppléant

◆ **Groupe AENES Catégorie C**

	Représentants	
Représentants tirés au sort	1. BOUYGUES EMILIE (F)	Titulaire
	2. JAMET BENOIT (H)	Titulaire
	3. BLOSSIER LUCIE (F)	Suppléant
	4. BATS MARIE-LISE (F)	Suppléant

◆ **Groupe BIBLIOTHEQUE Catégorie A**

	Représentants	
Représentants tirés au sort	1. COULON FRANCOISE (F)	Titulaire
	2. JUVE MARIE-JOSE (F)	Titulaire
	3. BAHROUN NAOUFEL (H)	Suppléant
	4. CHATEAU LAURINE (F)	Suppléant

◆ **Groupe BIBLIOTHEQUE Catégorie B**

Listes	Représentants	
SNPTES UNSA	1. BERTHELET LAURE (F)	Titulaire
	2. TROQUEREAU DEBORA (F)	Titulaire
	3. BAQUE AURELIE (F)	Suppléant
	4. CAILLETAUD BARBARA (F)	Suppléant

◆ **Groupe BIBLIOTHEQUE Catégorie C**

	Représentants	
Représentants tirés au sort	1. DUPONT ISABELLE (F)	Titulaire
	2. REMY CHLOE (F)	Titulaire
	3. CORNU OLIVIER (M)	Suppléant
	4. LEVEQUE MEDERIC (M)	Suppléant

Article 3. Composition de la commission consultative paritaire des agents non titulaires

La commission consultative paritaire des agents non titulaires comprend en nombre égal des représentants de l'établissement et des représentants du personnel. Elle a des membres titulaires et un nombre égal de membres suppléants.

Dans le cadre des scrutins du 1er au 8 décembre 2022 organisés en vue du renouvellement de la représentation des personnels au sein de la commission consultative paritaire des agents non titulaires de l'université de Bordeaux, la commission consultative paritaire des agents non titulaires est composée de la façon suivante :

Article 3.1. En qualité de représentants de l'administration

	Représentants titulaires
Représentants titulaires de l'administration	1. LEWIS DEAN (M)
	2. GOGLIO GRAZIELLA (F)
	3. DE MARCILLAC GERAUD (H)
	4. CELABE MARIE-BEATRICE (F)
	5. CHRISTINE COUTURE (F)
	6. BENEJAT MURIELLE (F)
	7. CAILLAUD JOCELYN (M)
	8. FLOCH EMMANUELLE (F)

	Représentants suppléants
Représentants suppléants de l'administration	1. CELINE GUY (F)
	2. SCHURDI-LEVRAUD VALERIE (F)
	3. CHASSAING VERONIQUE (F)
	4. BOBIS JEAN-LUC (M)
	5. QUEMARD LAURENCE (F)
	6. ELOI MARIANNE (F)
	7. POUMEYROL JEROME (M)
	8. GALAND EMMANUEL (M)

Secrétaire : Mme Christelle AUXEMERY

Secrétaire Adjoint : désigné par les représentants du personnel à chaque séance

Article 3.2. En qualité de représentants du personnel

◆ **Catégorie A**

Listes	Représentants	
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. MARTIN GABRIELLE (F)	Titulaire
	2. LIVINGSTON THOMAS (M)	Titulaire
	3. DANTAS CHRISTEL (F)	Suppléant
	4. PASQUALINOTTO LUCAS (M)	Suppléant
UNSA Education	1. PALIN KARINE (F)	Titulaire
	2. O'NEILL CERISE (F)	Suppléant

◆ **Catégorie B**

Listes	Représentants	
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. DUBOURG CECILE (F)	Titulaire
	2. DENISE JORIS (H)	Suppléant
UNSA Education	1. FERRARI KARINE-BERANGERE (F)	Titulaire
	2. GOUT OLIVIA (F)	Suppléant

◆ **Catégorie C**

Listes	Représentants	
Ensemble avec la CGT FERC SUP	1. GEMMERLE MARIE-NOELLE (F)	Titulaire
	2. HUTSEBAUT NATASHA (F)	Titulaire
	3. BERTHAULT EMMA (F)	Suppléant
	4. AVENTIN GUY (M)	Suppléant
UNSA Education	1. SOUMET MARION (F)	Titulaire
	2. MAIO CLAUDE (F)	Suppléant

Article 4. Annulation de la décision précédente

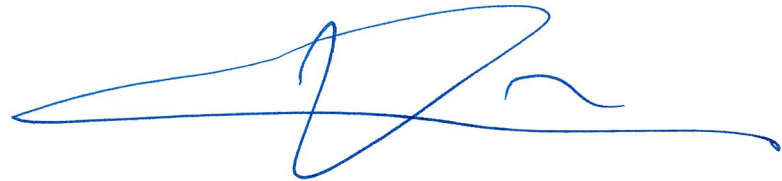
La présente décision annule et remplace la décision en date du 15 septembre 2025.

Article 5. Exécution

La direction générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux et sera publiée sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 20 avril 2026

Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a horizontal line and a small flourish.